



Commission Régionale Futsal

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°35

Réunion retenue du mardi 1^{er} mars 2022

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COVID 19 :

Communiqué sur les modalités de reports de match Protocole actualisé par la F.F.F. à compter du 16/02/2022

Le 20 août 2021, le COMEX de la F.F.F. a édité un protocole de reprise des compétitions précisant notamment les conditions de report des rencontres en cas de joueurs positifs COVID.

Pour reporter une rencontre, l'une des deux conditions suivantes doit être validée :

- **A partir de 3 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs le jour du match,**
- **L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours**

Dans ce même protocole, il est précisé que « *Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe. Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club*

En application de ce protocole, il est procédé à une vérification des feuilles de match de l'équipe concernée pour s'assurer que les joueuses / joueurs, dont les tests positifs au Covid ont été transmis, sont bien membres de l'équipe concernées.

Précisions sur la vérification des tests (source : Hotline pandémie de la F.F.F.) :

Dans les protocoles de la F.F.F., il est bien stipulé que les personnes doivent présenter un QR code pour accéder aux ERP et pouvoir participer à nos manifestations.

Ce QR code est donc indispensable pour attester de la véracité de la situation de chaque individu, que ce soit pour accéder à un ERP ou justifier de sa positivité au virus.

Les documents présentés sans QR Code ne peuvent donc pas être pris en compte aussi bien lors des demandes de report de match que le jour du match pour participer à une rencontre.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – SENIORS FUTSAL
Calendrier des tours :

1/4 de finale : semaine du 11 au 17 avril 2022

1/2 Finales : semaine du 02 au 08 mai 2022

Finale : à définir

1/8^{èmes} de finale :**24395547 BAGNEUX FUTSAL 1 / NOUVEAU SOUFFLE FC 1 du 24/02/2022**

La Commission prend connaissance du rapport de l'arbitre officiel indiquant que tous les joueurs remplaçant de NOUVEAU SOUFFLE FC ont participé à la rencontre contrairement aux informations renseignées sur la FMI.

Pris note.

24395545 CHAMPS FUTSAL 1 / GOUSSAINVILLE FC 1 du 26/02/2022

Courriel de GOUSSAINVILLE FC (hors délai) indiquant son forfait.

La Commission enregistre le forfait non avisé de GOUSSAINVILLE FC.

CHAMPS FUTSAL 1 qualifié pour le prochain tour.

Tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales

Tirage au sort effectué en visio conférence par :

MME AUBERE Christine (Membre Commission Régionale Futsal et Comité Directeur de la LPIFF)

M. COUCHOUX Philippe (Animateur Commission Régionale Futsal et Secrétaire Général Adjoint de la LPIFF) .

Clubs présents :

CHAMPIGNY CF – NOUVEAU SOUFFLE FC – ETOILE MELUN FUTSAL – NEUILLY FUTSAL 92

Arbitrage : Désignation de 2 arbitres officiels à la charge des 2 clubs

Epreuve :

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongations.

Le départage des équipes ne se fait plus au 1^{er} écart constaté (mort subite), les 2 équipes effectuent 5 tirs au but chacune.

1/4 de Finale : matches à jouer la semaine du 11 au 17 avril 2022

Tirage des 1/4 de finale :

Match	N° match	Nom club recevant	Nom club visiteur
Match n°1	24459101	NOUVEAU SOUFFLE FC 1	SENGOL 77 1
Match n°2	24459102	PARIS XIV FUTSAL 1	CHAMPIGNY CLUB FUTSAL 1
Match n°3	24459106	NEUILLY FUTSAL CLUB 92 1 ou SPORTIFS DE GARGES 1	ETOILE CLUB FUTSAL MELUN 1
Match n°4	24459104	CHAMPS FUTSAL 1	MARCOUVILLE CITY CP 2

Les matchs suivants se dérouleront en temps arrêté 2x20mn avec arrêt du chrono (les équipes recevantes évoluant en temps arrêté dans leur championnat) :

24459102 PARIS XIV FUTSAL 1 / CHAMPIGNY CLUB FUTSAL 1
 24459106 NEUILLY FUTSAL CLUB 92 1 / ETOILE CLUB FUTSAL MELUN 1
Si NEUILLY FUTSAL CLUB 92 est qualifié.

Tirage des 1/2 finales : matches à jouer la semaine du 02 au 08 mai 2022

Nom club recevant	Nom club visiteur
Vainqueur match n°2	Vainqueur match n°4
Vainqueur match n°1	Vainqueur match n°3

CHAMPIONNAT SENIORS

Régional 1

23402885 CRETEIL FUTSAL 1 / BVE FUTSAL 1 du 19/03/2022

La Commission,

Considérant que l'équipe de BVE FUTSAL 1 est qualifiée pour les 1/8èmes de Finale de la Coupe Nationale Futsal qui ont lieu le 19/03/2022,

Considérant que les compétitions Nationales sont prioritaires sur celles de niveau Régional,

Par ces motifs,

Reporte le match au samedi 16/04/2022.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

La Commission félicite le club de BVE FUTSAL pour son parcours en Coupe Nationale Futsal.

Régional 3

Poule A

23403465 CROSNE FUTSAL 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 1 du 05/03/2022

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Prévention Médiation Education du 01/03/2022.

Ce match se déroulera à huis-clos avec la présence de 2 délégués à la charge du club recevant.

La Commission transmet un courrier aux 2 clubs précisant les modalités d'organisation du huis-clos.

Poule D

23403158 FUTSAL PAULISTA 2 / REPUBLIQUE 1 du 30/04/2022

Demande de REPUBLIQUE pour avance la date du match au 16/04/2022.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FUTSAL PAULISTA qui doit parvenir au plus tard le lundi 11/04/2022.

FUTSAL FEMININ COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/4 de Finale : semaine du 28 février au 06 mars 2022

1/2 Finales : semaine du 28 mars au 03 avril 2022

Finale : à définir

**FUTSAL FEMININ
CHAMPIONNAT – phase 2****Niveau Elite :****24372168 PARIS ELITE FUTSAL 1 / JOLIOT GROOM'S 1 du 27/03/2022**

Courriel de PARIS ELITE FUTSAL demandant le report du match au 03/04/2022 (motif : gymnase indisponible),

La Commission demande à PARIS ELITE FUTSAL un document officiel indiquant l'indisponibilité du gymnase.

De plus, elle précise que la semaine du 28 mars au 03 avril 2022 est réservée aux 1/2 finales de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IdF et que l'équipe de JOLIOT GROOM'S 1 est toujours engagée dans cette Coupe.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande aux clubs recevants de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité pour non envoi de la feuille de match après 2 rappels (article 44 RSG de la LPIFF):

2^{ème} et dernier rappel :

Niveau Espoir – poule A – 24372083 PARIS XIV FUTSAL 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 20/02/2022

Niveau Espoir – poule B – 24372020 LILAS FC 1 / MARCOUVILLE CITY 1 du 16/02/2022

FUTSAL U18 – phase 2**Niveau 1****24373352 ESP 18 1 / GARGES DJIBSON FUTSAL 1 du 19/02/2022**

Ce match aura lieu le samedi 05/03/2022 à 16h30 au gymnase Bertrand Dauvin – PARIS 18.

24373360 GARGES DJIBSON FUTSAL 1 / MYA FUTSAL 1 du 19/03/2022

Courriel de GARGES DJIBSON FUTSAL demandant le report du match au 16/04/2022 (motif : gymnase indisponible),

La Commission demande à GARGES DJIBSON FUTSAL de transmettre un document officiel indiquant l'indisponibilité du gymnase (attestation ou mail de la Mairie).

Dès réception, le match sera reporté au samedi 02/04/2022 (1^{ère} date disponible au calendrier).

Niveau 3**Poule B****MAGNY EN VEXIN FC – 500686**

Reprise de dossier.

La Commission accuse réception de l'attestation d'indisponibilité concernant les 3 rencontres ci-dessous et reporte les matchs comme suit :

24373186 MAGNY EN VEXIN FC 1 / VECTEUR SPORT 2 du 13/03/2022

Report au dimanche 17/04/2022.

24373189 MAGNY EN VEXIN FC 1 / NEUILLY FC 92 1 du 20/03/2022

Report au dimanche 03/04/2022

24373203 MAGNY EN VEXIN FC 1 / ISSY LES MOULINEAUX FC 1 du 15/05/2022

Match avancé au dimanche 24/04/2022.